



L'Éditorial de Jean-Claude Mailly, Secrétaire général de Force Ouvrière, daté du mercredi 8 sept 2010

## **DIRE CE QU'ON FAIT ET FAIRE CE QU'ON DIT**

L'unité d'action est une force pour les salariés. Elle n'a rien à voir avec l'unité syndicale qui implique une seule organisation, ce qui n'est pas compatible avec notre conception de la démocratie et de la république sociale.

L'unité d'action est une démarche acceptée et nécessaire pour obtenir satisfaction.

Pour Force Ouvrière, sur le dossier retraite, l'objectif est d'obtenir l'abandon du texte gouvernemental. Ce n'est pas une question de posture, c'est une question de fond. Car entre la démarche gouvernementale et la démarche syndicale, il ne s'agit pas de différences ponctuelles ou à la marge, mais d'une opposition de fond.

Nous disons, nous, que pour préserver les droits actuels et à venir en matière de retraite, il faut dégager de nouvelles ressources financières, ce qui passe aussi par l'ouverture du chantier de la réforme fiscale. Et nous avons émis toute une série de propositions en la matière permettant d'assurer l'équilibre financier. Et nous avons notamment confirmé tout cela dans une lettre au ministre du Travail, le 8 juillet, lettre restée sans réponse.

Le gouvernement, lui, est dans une logique inverse: il veut réduire les dépenses en matière de retraite pour alléger les déficits et répondre aux attentes des marchés financiers et agences de notation. À partir de là, ce sont les salariés qui trinquent.

Les prétendues ouvertures du gouvernement n'en sont guère car pour régler, par exemple, correctement la pénibilité il faut dégager des ressources nouvelles, ce qui est en contradiction avec la logique gouvernementale.

C'est pour toutes ces raisons que le gouvernement se montre inflexible.

Et le ministre du Travail dans tout cela ?

Comme nous ne cessons de le répéter, il n'appartient pas au syndicat de choisir ou de désigner ses interlocuteurs. Ce n'est d'ailleurs pas la réforme de M. Wœrth, c'est la réforme du gouvernement et du président de la République.

Quelle est l'influence de cette situation sur le dossier retraite? L'avenir le dira.

Il est vrai qu'on parle plus de «l'affaire» que du fond du dossier. Il est vrai aussi qu'un ministre affaibli ne sert pas obligatoirement le gouvernement.

Mais il est tout aussi vrai que le syndicat doit rester dans son rôle. C'est aussi une question de comportement, de liberté et d'indépendance.

Force Ouvrière ne changera pas sa ligne de conduite: tout faire pour obtenir le retrait du texte, parce qu'il est contraire aux intérêts des travailleurs.

Dire ce qu'on fait et faire ce qu'on dit.

Aujourd'hui 7 septembre, près de 3 millions de salariés sont descendus dans la rue et ont cessé le travail, c'est une réussite.

Si le gouvernement et le Parlement ne répondent pas, d'autres actions seront bien entendu nécessaires. Pour Force Ouvrière ce sera sur la base du retrait ou de l'abandon et dans l'unité d'action.